

Habiter mieux, c'est un programme ambitieux lancé par l'État dans le cadre du Grand Emprunt : "Investissements d'avenir".

En 7 ans, l'État va investir **500 millions d'euros** et l'Anah **750 millions d'euros** dans le programme Habiter Mieux.

Son objectif : aider **300 000 ménages** à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Habiter Mieux peut être complété par d'autres aides, distribuées par les collectivités locales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le réseau PROCIVIS (prêts sans intérêt), la MSA, les fournisseurs d'énergie...

Votre collectivité a choisi de soutenir le programme Habiter Mieux.



Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Vous cherchez des solutions simples ?

L'ÉTAT CRÉE POUR VOUS HABITER MIEUX :

- une aide financière
- un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser vos travaux de rénovation thermique.

Pour toute question et prise de rendez-vous :



Ou contactez les télé-conseillers de l'Anah au :

0 820 15 15 15

[n° Indigo, 0,15 €/min]

www.habitermieux.fr

Février 2011
PEFC



**→ BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?**

OUI, C'EST POSSIBLE AVEC HABITER MIEUX !

Bénéficiez d'une aide financière et d'un accompagnement pour vos travaux de rénovation thermique.



une "aide travaux"
pour un logement économe
et écologique

